

Procès verbal

Le mardi 28 janvier 2025 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 21 janvier 2025, s'est réunie sous la présidence de Christian FAUTH.

Secrétaire de la séance : Rudi HELMSTETTER

Présents : Didier BECK, Sylvie BIEBER, Stella BRUMM, Christian FAUTH, Rudi HELMSTETTER, Sophie KLEIN, Pascal MEUNIER, Alain MEYER, Philippe SCHEID, Christian THIEBOLD, Berni ZIMMERMANN

Représentés : Pascal ANSTETT représenté par Sophie KLEIN, Valérie DORMEYER représentée par Pascal MEUNIER, Sabine HOFFMANN représentée par Christian FAUTH, Mario QUINTO représenté par Berni ZIMMERMANN

Absents et excusés :

Ordre du jour :

Approbation du PV du 2 décembre 2024 et du 3 janvier 2025

- 1) Décompte des charges des logements situés 2 et 4 rue Principale
- 2) signature d'une convention avec l'Association Foncière de Weinbourg pour le versement de l'indemnité de secrétaire
- 3) Divers

Délibérations du conseil :

Décompte des charges des logements communaux du 01/07/2023 au 31/12/2024 (N° DE_002_2025)

VU le relevé des compteurs,

VU les factures d'EAU, d'ASSAINISSEMENT, de CHAUFFAGE,

Le conseil municipal,
approuve le montant des charges comme suit :

pour le logement du rez-de-chaussée 2, rue Principale :

Décompte des charges du 01/10/2023 jusqu'au 31/12/2024

Total : $1194.76 + 966.10 + 312.39 + 189.18 = 2662.43$ €

Avance sur charge : $220 * 18 = 3960$ €

Ristourne pour charge électricité = 50 €

A rembourser $3960 + 50 - 2662.43 = 1347.57$ €

- charge le Maire d'établir les titres et les mandats correspondants pour les locataires de ces logements.

Délibération : adoptée

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION FONCIERE POUR LE VERSEMENT DE L'INDEMNITE DE LA SECRETAIRE (N° DE_003_2025)

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION FONCIERE DE WEINBOURG POUR LE VERSEMENT DE L'INDEMNITE DE LA SECRETAIRE

VU le passage à la DSN pour les indemnités annuelles de secrétariat des Associations Foncières,

VU l'impossibilité pour l'AF de Weinbourg de souscrire à un logiciel de paie pour une indemnité annuelle,

VU avec le service PAIES de l'ATIP, cette mission n'a pas de surcoût pour la commune,

VU que la secrétaire de l'AF est la secrétaire de mairie, Anne REBMANN,

Le maire propose Conseil Municipal de prendre en charge cette indemnité annuelle et demander le reversement du montant de l'indemnité brut + les charges patronales à l'Association Foncière de Weinbourg.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise le maire a signer la convention et de réaliser cette action pour le compte de l'Association Foncière de Weinbourg.

Délibération : adoptée

Approbation de la modification des statuts du SIVOS de la Porte des Vosges du Nord (N° DE_004_2025)

Vu la délibération du 02/12/2024 approuvant les modifications statuts du SIVOS DE LA PORTE

DES VOSGES DU NORD,

Vu la demande d'adhésion au SIVOS DE LA PORTE DES VOSGES DU NORD de la commune de Schoenbourg,

Vu la délibération du SIVOS le 09/12/2024 adoptant la modification des statuts suite à l'ajout de l'adhésion de la commune de Schoenbourg,

Le conseil municipal, adopte à l'unanimité, la modification des statuts suite à l'adhésion de la commune de Schoenbourg.

Délibération : adoptée

Divers

a) Réunions

- Christian THIEBOLD fait le compte-rendu de la réunion du syndicat des eaux.
- Le maire fait le compte-rendu de la réunion publique relative à l'organisation du futur périscolaire géré par le CCHLPP.
- Les membres du bureau du SIVOS se réuniront avec l'organisateur du transport de la Région Grand Est, Samir Rahmouni, pour définir le nouveau tracé du ramassage scolaire.

b) Divers

- La sous-commission départementale de la sécurité émet un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation de la salle polyvalente en l'absence de la validation de documents du bureau de contrôle concernant la chaufferie.

Christian FAUTH
Président de séance

Rudi HELMSTETTER
Secrétaire de séance

